

*Faute de respecter l'ensemble des dispositions ci-dessous, le licencié ne pourrait se prévaloir d'aucune garantie d'assurance.*

### MODALITÉS DE DÉLIVRANCE ET DE VALIDITÉ

AGE	PARTICIPATION À	CONDITIONS
A partir de 7 ans	Une compétition	4 jours consécutifs avec essais inclus * (sauf LJA1)
A partir de 6 ans	Un entraînement, un stage.	2 jours consécutifs

\* Selon la durée de la manifestation

### TARIFS DES LICENCES "UNE MANIFESTATION"

**Toute licence "une manifestation" payée en ligne sur l'intranet FFM sera minorée de 10 € à l'exception des licences LJO, LJP et LJD.**

LJA1 Toute manifestation "une journée" .....	75 €	part assurance	16,5 €
LJA2 Toute manifestation "2 jours et plus" .....	115 €	part assurance	16,5 €
LJB1 Le Touquet .....	140 €	part assurance	16,5 €
LJB2 Classiques Enduro (1) .....	140 €	part assurance	16,5 €
LJC Autres catégories .....	75 €	part assurance	16,5 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>» Course de côte Vitesse Moto ancienne (2)</li> <li>» Epreuve de Family Enduro</li> <li>» Moto ancienne Tout-terrain (2)</li> <li>» Pit-bike</li> <li>» Epreuve Vitesse motos 25 Power ou Tout-Terrain pour les moins de 50cc (7 ans et plus)</li> </ul>			
LJVE Nationale VTT Assistance électrique (dès 7 ans) .....	45 €	part assurance	16,5 €
LJD Découverte Sportive (dès 6 ans, jusqu'à 11 ans) .....	25 €	part assurance	16,5 €
LJE Entraînement / Stage (dès 6 ans) .....	75 €	part assurance	20 €
LJO Officiel Commissaire de piste stagiaire (dès 14 ans) .....	20 €	part assurance	16,5 €
LJP Assistant Pilote (dès 14 ans) .....	20 €	part assurance	16,5 €

(1) Val de Lorraine / Grappe de Cyrano / Trèfle Lozérien / Rand' Auvergne / L' Aveyronnaise Classic / KTM Mania

(2) Si la course prévue autorise le mélange de motocyclettes de catégories anciennes (voir définition spécifiée dans le règlement fédéral des motos anciennes) avec les autres catégories, la licence "Une manifestation" qui doit être souscrite est la LJA.

### CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DE CETTE LICENCE

- Etre en possession d'une pièce d'identité lors du contrôle administratif.
- Etre en possession et remettre un **certificat médical de moins d'un an de non-contre indication à la pratique du sport motocycliste, y compris en compétition** (sauf pour la licence Officiel Commissaire de piste stagiaire et Assistant pilote).
- Pour les mineurs, être en possession d'une autorisation parentale.
- Pour toutes compétitions, entraînements ou stages utilisant tout ou en partie la voie publique (Enduro, Trial, ou Rallye), être en possession du permis de conduire correspondant à la cylindrée de la moto pilotée (à partir de 14 ans être titulaire du permis AM - ex BSR) ainsi que d'une attestation d'assurance en cours de validité (carte verte) garantissant le véhicule en Responsabilité Civile.

### OBLIGATIONS DU CLUB ORGANISATEUR

En remplissant le formulaire de souscription de licence "une manifestation", les pilotes, les officiels stagiaires et les assistants pilotes sont notamment informés des différentes garanties d'assurance liées à la licence et aux garanties complémentaires facultatives pouvant être souscrites. Il est impératif que le club organisateur veille à ce que le formulaire soit intégralement complété, notamment la partie "ASSURANCE". De plus, il est nécessaire que le licencié conserve le formulaire de demande de sa licence ("partie à conserver par le licencié"). La partie détachable (Club) est à adresser sous 15 jours à la FFM via la Ligue Motocycliste Régionale territorialement compétente.

#### 1) DÉCLARATION DES LICENCIÉS "UNE MANIFESTATION"

Afin que les **garanties d'assurance soient acquises**, le club devra envoyer **avant le début** de la compétition (essais et qualifications comprises) de l'entraînement ou du stage, par télécopie ou e-mail (adresses ci-dessous), les éléments suivants :

- l'état nominatif des participants "licenciés une manifestation" (état adressé par la Direction des Sports avec le rapport de clôture avant l'épreuve),
- le bulletin de souscription des garanties complémentaires facultatives éventuellement complété au préalable par le participant.

**Attention : pour les licences "une manifestation" souscrites sur le site Internet de la FFM, l'état nominatif des participants sera automatiquement adressé par courriel à l'assureur.**



GRAS SAVOYE WTW, Service SPORT,

"Immeuble Quai 33", 33 quai De Dion Bouton CS70001 - 92814 PUTEAUX Cedex

Télécopie : 01. 41. 43. 65. 03 - e-mail : [assurances.moto@grassavoie.com](mailto:assurances.moto@grassavoie.com)

Cette déclaration doit comprendre obligatoirement :

- Le nom du club organisateur, la date de l'épreuve, de l'entraînement ou du stage, la discipline pratiquée, le numéro de l'épreuve pour chacun des deux états nominatifs,
- La liste des participants "PILOTES" avec le numéro de licence "une manifestation", le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que, pour toute pratique empruntant tout ou partie de la voie publique, le nom de la Compagnie d'Assurance garantissant le véhicule en RC et le n° du contrat d'assurance de chaque participant.
- La liste des participants "OFFICIELS STAGIAIRES ou ASSISTANTS PILOTES" avec le numéro de licence "une manifestation", le nom, le prénom et la date de naissance de chaque participant.

#### 2) DOCUMENTS A RETOURNER

La déclaration des licences "une manifestation" et les doubles (partie détachable) des licences délivrées, ainsi que les Certificats médicaux devront être retournés à la Ligue Motocycliste Régionale de rattachement du Club dans les 15 jours après la manifestation avec le règlement correspondant aux licences délivrées.

Les licences "une manifestation" souscrites par les participants ainsi que celles annulées, déchirées ou inutilisées devront obligatoirement être retournées avec le règlement correspondant au nombre de licences "une manifestation" souscrites, par chèque à l'ordre de la Ligue Motocycliste Régionale de rattachement du Club.

#### 3) BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX GARANTIES COMPLEMENTAIRES FACULTATIVES D'ASSURANCE

Les pilotes, les officiels stagiaires ou les assistants pilotes ayant souscrit une ou des garanties complémentaires facultatives devront régler le montant de la prime d'assurance soit par chèque bancaire soit en espèces. A compter de la date de souscription, le règlement correspondant devra être adressé à GRAS SAVOYE WTW à l'adresse ci-dessus sous un délai de 7 jours (le cachet de la poste faisant foi).

Les Clubs devront adresser à GRAS SAVOYE WTW les bulletins complétés par les pilotes, les officiels stagiaires ou les assistants pilotes par E-mail : [assurances.moto@grassavoie.com](mailto:assurances.moto@grassavoie.com) ou par télécopie : 01. 41. 43. 65. 03 (ne pas doubler l'envoi) avant toute pratique sportive.



## DÉCLARATION DES PILOTES 2020

**ATTENTION : Ne doivent être renseignées sur le présent formulaire que les licences payées sur place.**  
**Ne pas mentionner les licences payées en ligne.**

Cocher le type de licence correspondant

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> LJA1 Toute manifestation "une journée"<br><input type="checkbox"/> LJA2 Toute manifestation "2 jours et plus"<br><input type="checkbox"/> LJB1 Le Touquet<br><input type="checkbox"/> LJB2 Classiques Enduro<br><input type="checkbox"/> LJD Découverte Sportive (dès 6 ans, jusqu'à 11 ans) | <input type="checkbox"/> Moto ancienne Tout-terrain<br><input type="checkbox"/> Pit-bike<br><input type="checkbox"/> Epreuves Vitesse motos 25 Power ou Tout-terrain pour les moins de 50cc (7 ans et plus) |
| <input type="checkbox"/> LJE Entraînement / Stage (dès 6 ans)<br><input type="checkbox"/> LJE Nationale VTT Assistance électrique (dès 7 ans)<br><input type="checkbox"/> LJC Autres catégories<br><input type="checkbox"/> Course de côte Vitesse Moto ancienne<br><input type="checkbox"/> Epreuve de Family Enduro |   |

Faire autant de copies de ce formulaire si nécessaire avant remplissage.

**Bordereau à envoyer impérativement par Télécopie ou e-mail à GRAS SAVOYE WTW avant le début de la manifestation :**  
**Télécopie : 01 41 43 65 03 - e-mail : assurances.moto@grassavoie.com - FFM - Fax : 01.49.23.77.14**

Nom du Club organisateur : .....

N° du Club : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| LMR : .....

N° d'épreuve : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| (*obligatoire si compétition*)

Date : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| Discipline : .....

AU CAS OU UN ACCIDENT SURVIENDRAIT AVANT LA DATE ET L'HEURE DE RECEPTION PAR GRAS SAVOYE WTW DE CETTE TELECOPIE, LE PILOTE ACCIDENTE NE POURRA PAS BENEFICIER DES ASSURANCES INTEGRES A SA LICENCE.

A NOTER : Pour toute annulation de licence avant la manifestation, vous voudrez bien en informer GRAS SAVOYE WTW par Fax ou e-mail, afin de ne pas être facturé sur des licences non délivrées.

N° LICENCE	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	Société d'Assurance garantissant le véhicule en Responsabilité Civile	N° du contrat d'assurance garantissant le véhicule en Responsabilité Civile

Nom du signataire : .....

Date : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Signature :

# LICENCE "UNE MANIFESTATION" PILOTES 2020

IMPORTANT ! Cette déclaration ainsi que les licences délivrées devront être retournées à votre Ligue Motocycliste Régionale avec le rapport de clôture de l'épreuve dans les 15 jours suivant la manifestation. Les licences annulées, déchirées ou inutilisées devront également être retournées.

## DÉCLARATION DES COMMISSAIRES DE PISTE STAGIAIRES OU ASSISTANTS PILOTES 2020



**ATTENTION :** Ne doivent être renseignés sur le présent formulaire que les licences payées sur place.  
Ne pas mentionner les licences payées en ligne.

Cocher le type de licence correspondante

LJO Officiel Commissaire de Piste Stagiaire

LJP Assistant Pilote

Faire autant de copies de ce formulaire si nécessaire avant remplissage.

Bordereau à envoyer impérativement par Télécopie ou e-mail à **GRAS SAVOYE WTW** avant le début de la manifestation :  
Télécopie : 01 41 43 65 03 - e-mail : [assurances.moto@grassavoie.com](mailto:assurances.moto@grassavoie.com) - **FFM** - Fax : 01.49.23.77.14

Nom du Club organisateur : .....
N° du Club :  _ _ _ _ _ _ _ _  LMR : .....
N° d'épreuve :  _ _ _ _ _ _ _ _  (obligatoire si compétition)
Date :  _ _ _ _ _ _ _ _  Discipline : .....

**AU CAS OU UN ACCIDENT SURVIENDRAIT AVANT LA DATE ET L'HEURE DE RECEPTION PAR GRAS SAVOYE WTW DE CETTE TELECOPIE, LE PILOTE ACCIDENTE NE POURRA PAS BENEFICIER DES ASSURANCES INTEGRES A SA LICENCE.**

**A NOTER :** Pour toute annulation de licence avant la manifestation, vous voudrez bien en informer **GRAS SAVOYE WTW** par Fax ou e-mail, afin de ne pas être facturé sur des licences non délivrées.

N° LICENCE	NOM	PRENOM DE NAISSANCE	DATE

Nom du signataire : ..... Date : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| Signature : .....

**IMPORTANT !** Cette déclaration ainsi que les licences délivrées devront être retournées à votre Ligue Motocycliste Régionale avec le rapport de clôture de l'épreuve dans les 15 jours suivant la manifestation. Les licences annulées, déchirées ou inutilisées devront également être retournées.